

AFRICAN UNION
الاتحاد الأفريقي



UNION AFRICAINE
UNIÃO AFRICANA

Addis Ababa, ETHIOPIA P. O. Box 3243 Telephone 517 700 Fax: 517844

CONSEIL EXÉCUTIF
Septième Session ordinaire
28 juin - 2 juillet 2005
Tripoli (Libye)

EX.CL/177 (VII)

RAPPORT SUR LA SITUATION DES REFUGIÉS,
RAPATRIÉS, PERSONNES DÉPLACÉES EN AFRIQUE
À LA 7^{EME} SESSION ORDINAIRE

RAPPORT SUR LA SITUATION DES REFUGIÉS, RAPATRIÉS, PERSONNES DÉPLACÉES EN AFRIQUE À LA 7^{EME} SESSION ORDINAIRE

I. INTRODUCTION

1. Depuis que le Conseil exécutif s'est réuni en janvier 2005, la Commission de l'Union africaine, en collaboration avec le sous-comité du Comité des représentants permanents chargé des réfugiés, et ses partenaires, a continué à suivre de près le problème des réfugiés, des rapatriés et des personnes déplacées en Afrique, notamment les efforts fournis dans la recherche des solutions durables au financement de ces programmes. Le présent rapport couvre la mise en place du programme d'activités de la Commission basé principalement sur les décisions du Conseil exécutif EX/CL/Dec.179(VI) adoptée à Abuja en 2005 et EX/CL/Dec.127(V) adoptée à Addis-Abeba. Le rapport présente les réalisations et défis rencontrés dans la recherche de solutions durables à la grave situation où se trouvent les populations déplacées en Afrique.

II. EXAMEN DE LA SITUATION GENERALE DES REFUGIÉS, RAPATRIÉS ET PERSONNES DÉPLACÉES

2. La période à l'étude a connu de nombreux événements heureux, notamment le rapatriement des populations en Angola, au Liberia, en Somalie et au Burundi. Cependant, les troubles civils et les conflits persistants qui sévissent dans certains pays membres continuent d'entraver les efforts permettant de faire face à la situation humanitaire et sécuritaire dans les pays et les sous-régions concernées.

3. En raison de la récente vague de réfugiés en provenance notamment de la région du Darfour au Soudan, de la République Démocratique du Congo (RDC) et du Togo, le nombre des réfugiés a augmenté sur le continent de 3,5 millions à presque 4 millions. Selon les dernières estimations disponibles à la même période, le nombre de personnes déplacées a baissé de 15 millions à 13 millions. L'ampleur des déplacements est si grande que ceux-ci constituent un fardeau de plus en plus lourd pour les pays d'accueil des réfugiés et une menace pour la paix, la sécurité et la stabilité sur tout le continent.

4. Le continent souffre également des catastrophes naturelles et causées par l'homme qui provoquent de plus en plus de déplacements des populations à l'intérieur et à l'extérieur du continent. Certains de ces mouvements sont périodiques alors que d'autres sont permanents. La fragilité de l'environnement, les phénomènes climatiques imprévisibles associés à la faible capacité du continent à se munir d'un système d'alerte, de prévention, d'intervention et réponse rapides exposent un grand nombre de personnes en Afrique aux caprices de la nature et aux catastrophes causées par l'homme.

5. Sur une note plus encourageante, pendant la période couverte par le rapport, les

exercices de rapatriement volontaire en cours se sont poursuivis pour les réfugiés de Somalie, du Libéria, du Burundi et un petit groupe de Sierra Léonais. En outre, les centaines de personnes en provenance du Sud du Soudan sont retournées chez elles après plus de deux décennies d'exil. Le HCR envisage également de rapatrier près de 203.000 réfugiés en 2005.

6. Malgré cela, les pays d'asile continuent de recevoir des centaines de milliers de réfugiés et ils méritent une reconnaissance de leur engagement soutenu à la lettre et à l'esprit de la Convention de 1969 régissant les aspects spécifiques des problèmes de réfugiés en Afrique et de la Convention de 1951 des Nations Unies sur le statut des réfugiés, ainsi que son protocole de 1967. Les États membres de l'Union africaine sont restés constants dans leur pratique de l'hospitalité africaine aux réfugiés. Malheureusement, le continent éprouve de plus en plus de difficultés pour couvrir les besoins des réfugiés pendant que la lassitude des bailleurs de fonds continue d'éroder la base des ressources à procurer aux acteurs de l'aide humanitaire. Par exemple, en mai 2005, le Programme alimentaire mondial et le HCR ont signalé que presque un quart de la population de réfugiés, notamment en Afrique, seraient exposés à la famine parce que l'organisation n'a pas reçu assez de ressources pour alimenter ces réfugiés qui survivaient déjà grâce à des rations de nourriture fortement réduites.

7. Il est donc important que la communauté internationale redouble ses efforts en aidant les pays d'accueil par l'apport de ressources nécessaires. Il est crucial que cette aide et cet engagement se poursuivent après le rapatriement des réfugiés, notamment en ce qui concerne la réadaptation des communautés qui ont accueilli des milliers de réfugiés, à la fois dans un élan de solidarité et pour partager le fardeau de ces pays qui ont subi d'énormes dépenses au niveau socio-économique en accueillant un grand nombre de réfugiés, et pour permettre à ces communautés de se focaliser à nouveau sur leurs propres problèmes, notamment la pauvreté et le sous-développement. Il est également crucial que la communauté internationale et les partenaires au développement se focalisent sur la nécessité de combler le fossé qui existe entre l'aide humanitaire et le développement, notamment après les conflits.

III. ANALYSE RÉGIONALE

A. RÉGION D'AFRIQUE DU NORD

8. La région d'Afrique du Nord est encore affectée par le problème des réfugiés sahraouis estimés à presque 165.000 qui vivent dans des camps de Tindouf en République Démocratique Populaire d'Algérie et dans un petit nombre dans d'autres pays de la région. Les parties concernées n'ont pas surmonté l'impasse politique qui empêchaient les Sahraouis d'exercer pleinement leur droit à l'autodétermination. En attendant, les réfugiés continuent de vivre dans des conditions déplorables, ne comptant que sur l'aide externe pour leur survie. Le HCR et le PAM leur apportent la protection et l'aide nécessaires en ce qui concerne la nourriture, l'eau, les soins de santé, l'hygiène et le transport. En 2004 le HCR a effectué des visites sur le terrain et a établi une liaison téléphonique pour permettre aux familles qui ne s'étaient pas vues ou parlé pendant plus

de 25 ans de communiquer entre elles.

9. La situation financière des réfugiés sahraouis est si critique qu'en mars 2005, des responsables de l'UA en fonction au Sahara occidental ont participé à une conférence conjointe des bailleurs de fonds du HCR et du PAM sur l'aide humanitaire aux réfugiés sahraouis à Tindouf, afin de renforcer davantage l'effort pour trouver les ressources nécessaires. La visite des fonctionnaires de l'UA a pour but de susciter un plus grand intérêt au niveau des pays donateurs au sujet de la situation difficile des populations affectées par cette situation prolongée de réfugiés, notamment en ce qui concerne le manque de nourriture, les problèmes dans le partage de l'information et la coordination entre les acteurs de l'aide humanitaire.

B. RÉGION D'AFRIQUE DE L'OUEST

10. La situation dans la région d'Afrique de l'Ouest s'est améliorée considérablement alors que quelques pays ont continué à respecter les différents accords signés par les parties et les factions en conflit. Des efforts sont actuellement concentrés sur la relance des activités et la reconstruction après en les conflits. D'autre part, le Bénin et le Ghana ont reçu des milliers nouveaux de réfugiés togolais qui se sont enfuis de leur pays après le déclenchement de la crise de succession qui sévit depuis février 2005 et les élections qui ont eu lieu en avril 2005.

11. Après les élections qui se sont tenues au Togo le 24 avril 2005, plus de 35.000 togolais se sont enfuis **au Bénin et au Ghana** voisins. À la fin du mois mai 2005, près de 20.000 réfugiés ont cherché refuge au Bénin et plus de 15.000 au Ghana. Au cours de cette même période, 70 à 200 nouveaux arrivés ont été enregistrés chaque jour au point de passage des frontières de Hilakondji. Le HCR renforce actuellement sa présence sur le terrain dans les deux pays où il a notamment ouvert un nouveau bureau à Ho, le chef lieu de la région du Volta au Ghana. La majorité des réfugiés proviennent de Lomé, la capitale du Togo et de Aneho qui est près de la frontière avec le Bénin.

12. La situation en **Cote d'Ivoire** s'est améliorée après la signature de plusieurs accords par le gouvernement et les groupes rebelles, notamment l'Accord de Pretoria d'avril 2005. En attendant, des centaines d'Ivoiriens vivent toujours parmi les communautés locales à travers la frontière actuelle avec le Libéria. Pour la deuxième fois plusieurs personnes ont dû se sauver après les violences qui ont éclaté une fois de plus en novembre 2004. Les réfugiés ont exprimé leur désir de retourner en Côte d'Ivoire lorsque la situation sera stabilisée. Le pays offre également l'asile à près de 70.000 réfugiés du Libéria.

13. **La Guinée** a offert l'asile à plus d'un demi million de réfugiés du Libéria et de Sierra Leone pendant les 16 dernières années. Avec le rapatriement des Sierra Léonais et le début du rapatriement des réfugiés libériens, le pays est actuellement une terre d'accueil pour près de 120.000 réfugiés, dont la majorité sont des Libériens. Depuis janvier 2005, les autorités avaient informé le HCR de la nécessité de réhabiliter l'environnement et les infrastructures dans les camps de réfugiés, notamment celui de

Gueckedou qui a reçu la majeure partie du flux de réfugiés. Le HCR travaille actuellement en collaboration avec ses partenaires, les bailleurs de fonds et les acteurs de développement pour trouver une solution à ces problèmes.

14. Au moment où le rapport était rédigé, la situation humanitaire **au Libéria** s'était améliorée considérablement, en partie grâce à la signature de l'Accord de paix et de l'accomplissement des tâches principales dans le passage du conflit à la paix notamment des accords pour la tenue d'élections libres et équitables à la fin de cette année et des programmes de désarmement, de démobilisation, de réadaptation et de réintégration (DDRR) pour les anciens combattants. Ces développements ont rendu facile le rapatriement spontané des masses de réfugiés et des personnes déplacées dans leurs villages depuis août 2003, et sous les auspices du HCR depuis octobre 2004.

15. Depuis octobre 2004, près de 8.500 réfugiés libériens de Guinée, de Sierra Leone, du Ghana et du Nigeria ont été rapatriés et 62.000 personnes déplacées sont retournées à leurs domiciles habituels sous les auspices du HCR. Par ailleurs, près de 13 sur 15 comtés du Libéria ont été déclarés prêts pour le rapatriement des réfugiés et des personnes déplacées. Alors que cet état de chose est susceptible d'augmenter considérablement le nombre de rapatriés, étant donné que le HCR envisage de rapatrier près de 150.000 personnes, on s'attend également à ce que le taux de rapatriement augmente la pression sur la capacité des communautés locales à survivre à côté des réfugiés et des rapatriés. Il est donc crucial pour la communauté internationale de renforcer son appui et apporter rapidement les ressources nécessaires pour le bon fonctionnement du programme DDRR et l'appui à la réintégration et la réadaptation des populations en rapatriement ainsi que ces communautés qui les reçoivent.

16. **En Sierra Leone** de nombreux programmes de réintégration et de réadaptation sont mis en place pour les Sierra Léonais rapatriés par le gouvernement et ses partenaires de l'aide humanitaire et de développement, notamment le HCR, les autres agences, ONG et bailleurs de fonds de l'ONU. Ces programmes incluent la formation, la facilitation et l'appui aux projets de renforcement des capacités des communautés ainsi que le développement et la construction des systèmes d'approvisionnement en eau. La Sierra Leone accueille également des réfugiés d'autres pays, principalement du Libéria, qui bénéficient des programmes de protection de soin et d'entretien du HCR, du gouvernement et des autres partenaires locaux et internationaux. Plus de 5.000 réfugiés libériens sont partis de la Sierra Leone, étant donné que les activités de rapatriement ont démarré en octobre 2004.

C. RÉGION D'AFRIQUE CENTRALE

17. La région d'Afrique Centrale connaît également le déplacement forcé des populations à l'intérieur et à l'extérieur de la région. Alors que les mouvements de rapatriement ont lieu dans quelques endroits, les personnes abandonnent également leurs maisons pour se réfugier ailleurs pour différentes raisons.

18. **Au Burundi**, les milliers de réfugiés continuent à retourner au pays, en

provenance principalement de Tanzanie, sous les auspices du programme de rapatriement volontaire du HCR. Depuis mars 2002, le HCR a rapatrié plus de 158.000 réfugiés Burundais à partir de la Tanzanie, et il envisage rapatrier, vers la fin de 2005, 150.000 autres réfugiés, dont 85.000 de Tanzanie et le reste des autres pays voisins. Le Burundi offre également l'asile à 9.000 réfugiés rwandais dont la moitié est installée le long de la frontière commune des deux pays.

19. À cause de la guerre civile qui fait rage dans la région du Darfour au Soudan depuis début 2003, le **Tchad** abrite près de 230.000 réfugiés soudanais répartis dans 12 camps dans la partie orientale du pays. Le nombre de réfugiés a presque doublé en un an et près de 200.000 d'entre eux ont été transférés par le HCR et ses partenaires à partir de la zone frontalière instable afin de leur apporter protection et aide.

20. Les organismes humanitaires opérant dans ce domaine ont signalé que le problème principal des réfugiés au Tchad était la grave pénurie d'eau. La majorité des réfugiés a accès à moins de la moyenne normale du niveau de minimum de 15 litres par personne et par jour. Les autres difficultés se situent au niveau du manque de nourriture, de bois de chauffage et de possibilités d'éducation. Depuis le mois d'avril 2005, l'on signale le départ de près de 20.000 personnes du Tchad, ainsi que des villes et des villages situés dans le Darfour même.

21. La guerre en **République Démocratique du Congo** (RDC) a officiellement pris fin en 2003. Cependant, les populations continuent de se sauver pour chercher refuge à l'étranger, des milliers sont déplacées à l'intérieur de leur propre pays et beaucoup meurent chaque jour à cause de la guerre. La situation est grave, notamment dans la région de l'Uri dans la partie orientale du pays où, en dépit de la présence de plus de 4.000 agents du maintien de la paix de l'ONU, plus de 100.000 personnes ont abandonné leurs maisons depuis trois mois. Les acteurs de l'aide humanitaire ont signalé qu'elles avaient de plus en plus de difficultés à effectuer leurs activités humanitaires, notamment à cause du harcèlement des milices opérant dans la région.

22. D'autre part, les réfugiés continuent également à retourner dans la province de l'Équateur qui connaît un calme relatif. Pendant la période couverte par le rapport, le HCR a rapatrié près de 2.000 réfugiés de la République centrafricaine (RCA) et des centaines d'autres sont retournées toutes seules de la République du Congo où l'on estime à près de 60.000 le nombre de réfugiés de RDC. Le HCR envisage d'aider près de 24.000 de ces réfugiés à retourner dans leur pays cette année. L'agence signale également que cette opération sera, en terme de logistique, le programme de rapatriement volontaire le plus difficile à exécuter, étant donné que l'itinéraire de rapatriement prévoit la traversée de forêts tropicales denses, de nombreuses voies d'eau et de routes difficilement praticables. Les rapatriés auraient besoin également d'une aide substantielle pour permettre une bonne réintégration dans leurs communautés.

D. RÉGION D'AFRIQUE DE L'EST

23. Des développements positifs ont été notés dans la région d'Afrique de l'Est

pendant la période couverte par le rapport. Malgré tout, il est nécessaire de fournir plus d'efforts pour apporter la paix et la stabilité dans la région et préparer le terrain pour le rapatriement des millions de réfugiés et de personnes déplacées.

24. Le nombre de réfugiés en **Éthiopie** continue de baisser considérablement après le rapatriement de la plupart des réfugiés somaliens du nouveau Somaliland et du « Puntland ». L'avant dernier des huit camps de réfugiés somaliens en Éthiopie orientale a été fermé récemment. Seul un camp est resté ouvert avec près de 10.500 réfugiés. L'on signale que plus de 600.000 réfugiés somaliens ont cherché asile dans ces huit camps, notamment dans le camp de Hartishek (qui, à un moment donné, a accueilli plus de 260.000 réfugiés) pendant plus de 16 années. Un plus petit nombre de réfugiés soudanais est également retourné spontanément au Soudan. Cependant, le pays doit encore abriter plus de 110.000 réfugiés installés dans sept camps. Quelques parties du pays ont été touchées par la sécheresse et les inondations qui ont tué un grand nombre de personnes et laissé de milliers d'autres sans foyer, détruit de vastes terres agricoles et pastorales et les routes reliant notamment dans les parties orientales et méridionales du pays.

25. **Le Kenya** qui abrite plus de 200.000 réfugiés dont la plupart viennent de la Somalie voisine est également frappé par de fortes pluies et des inondations dans la partie nord-est du pays, notamment dans le grand camp de réfugiés somaliens de Dadaab. Près de 25.000 réfugiés somaliens ont été touchés par les inondations et déplacés de leurs maisons. Pendant la même période, le pays a également reçu plus de 3.000 nouveaux réfugiés en provenance du Soudan dans le camp de Kakuma situé dans la région nord-ouest du pays.

26. Pendant la période couverte par le rapport, **le Rwanda** a accueilli près de 50.000 réfugiés, dont près de 43.000 proviennent de la RDC, quelques 6.000 du Burundi et le reste d'autres pays. De même, le pays a reçu des réfugiés en provenance de RDC à un rythme de 50 personnes chaque jour aux centres de passage des provinces de Gisenyi et de Cyangugu. Le HCR a commencé à réinstaller ces réfugiés loin des frontières, plus à l'intérieur. Plus de 2.000 réfugiés rwandais sont également retournés de la RDC et le gouvernement a continué à exprimer sa volonté de recevoir ses ressortissants, notamment les anciens combattants et d'aider à se réintégrer dans la société.

27. En **Somalie** les développements positifs dans le processus de paix ont eu comme conséquence l'élection du président du Gouvernement Fédéral Transitoire de la Somalie en octobre 2004. Ces développements peuvent mener à la paix et à la stabilité et éventuellement avoir comme conséquence le rapatriement de plus de 400.000 réfugiés dispersés dans les régions centrale et méridionale du pays. L'on estime à 370 000 les personnes déplacées susceptibles de retourner dans leurs communautés une fois que la situation sera stabilisée. Mogadiscio, la capitale, a à elle seule une population de personnes déplacées estimée à près de 250.000. Le reste des quelques 120.000 sont dispersés dans le « Somaliland » et le « Puntland ». L'on signale que plus d'un million de réfugiés et personnes déplacées sont retournées en Somalie au cours des dernières années - la plupart du temps au « Somaliland » et au « Puntland ».

28. La communauté internationale est invitée à assister les réfugiés et les personnes déplacées afin d'assurer leur rapatriement par le rétablissement et la reconstruction socio-économique, notamment dans les régions qui connaissent actuellement une paix et une stabilité relatives.

29. La situation humanitaire **au Soudan** a deux caractéristiques distinctes. La conclusion de l'Accord de paix intégral entre le gouvernement du Soudan et du SPLM/A en janvier 2005 d'une part et la crise continue dans la région du Darfour d'autre part. Cet accord de paix a mis fin à plus de 2 décennies de guerre civile. Les populations du Soudan méridional sont prêtes à reconstruire leur vie brisée et à rétablir un environnement de sécurité générale si le sud demeure calme. Ainsi, le terrain sera préparé pour le rapatriement, la réinstallation, la réintégration et la réadaptation de près de 550.000 réfugiés dans les pays voisins et de plus 4 millions de personnes déplacées. D'importants rapatriements ont déjà commencé dans de nombreuses régions au sud du Soudan. Les agences des Nations Unies, par exemple, ont signalé que près de 82.000 rapatriés et personnes déplacées sont arrivées dans les sept Payamas du comté de Yambio, en plus des mouvements réguliers des populations à l'intérieur et à l'extérieur de la région de Juba, notamment un certain nombre de réfugiés de retour de l'Éthiopie.

30. La réintégration et la viabilité du rapatriement des réfugiés au Soudan dépendront en grande partie du soutien accru et constant des bailleurs de fonds. La mise en place d'importants programmes a jusqu'ici été très lente. Il est extrêmement important pour les bailleurs de fonds d'honorer leurs engagements de près de 4.5 milliards de dollars américains pour la période 2005-2007, engagements pris lors de la conférence d'Oslo en avril 2005. Il est crucial de rendre disponibles ces ressources pour assurer la bonne exécution de l'accord de paix, en ce qui concerne notamment les programmes de rapatriement, de réintégration et de réadaptation des réfugiés et des personnes déplacées, ainsi que la reconstruction du Soudan méridional.

31. Le conflit dans le Darfour a affecté presque 2.45 millions de personnes. Selon des agences de l'ONU plus de 2.2 millions de ces personnes sont déplacées à l'intérieur de leur propre pays, tandis que quelques 230.000 se sont enfuies au Tchad oriental pour y chercher refuge. L'on estime que la population affectée par le conflit augmentera davantage en dépit de quelques rapatriements. Le bureau de l'ONU de la coordination des affaires humanitaires (BCAH), a estimé que le nombre de personnes directement affectées par les effets combinés du conflit et des mauvaises pluies en 2004 pourraient excéder 3 millions.

32. Un grand nombre d'organismes humanitaires sont impliqués dans l'apport d'aide, notamment la protection des droits de l'homme, la nourriture, l'eau, les soins d'hygiène, les abris, les articles non-alimentaires et les services de santé de base. Bien que la situation générale des populations affectées par le conflit demeure soit fragile, l'on a noté un renforcement considérable dans les efforts pour fournir l'aide humanitaire. Il convient de noter ici, par exemple, que le nombre d'agent d'organisations humanitaires a grimpé en flèche de 200 en mars 2004 à plus de 10.000 en avril 2005 selon des rapports du

BCAH. En outre, un plus grand accès aux populations affectées par des agents d'organisations humanitaires et la présence de moniteurs de l'Union africaine a considérablement contribué à améliorer la situation générale, notamment la réduction des violations des droits de l'homme et la distribution de l'aide. Malgré tout, la violence et l'insécurité continuent à dominer dans les programmes d'aide humanitaire international, étant donné que la plupart des réfugiés et des personnes déplacées vivent encore dans la peur et ne peuvent pas retourner à leurs régions d'origine. L'insécurité qui règne dans la zone continue également de perturber la distribution de l'aide humanitaire et met en danger la sécurité des agents des organismes humanitaires.

33. Le nombre de réfugiés **en Tanzanie** continue de baisser pendant que les milliers de réfugiés burundais choisissent de retourner dans leur pays dans le cadre du programme volontaire de rapatriement du HCR. Par conséquent, une partie des camps de réfugiés (de 10.000 personnes) sera fermée et les réfugiés restants seront transférés dans de plus grands camps selon l'accord tripartite signé entre la Tanzanie, le Burundi et le HCR. En outre parmi les 240.000 réfugiés vivant dans les camps, la Tanzanie accueille également près de 200.000 réfugiés burundais dans les camps, les villes et les villages. Le pays abrite également plus de 150.000 réfugiés de la RDC et près de 3.000 réfugiés somaliens.

34. La situation humanitaire au nord de l'**Ouganda** est toujours préoccupante pour l'Union africaine et toute la communauté internationale. La population des personnes déplacées vivant dans plus de 200 camps est estimée à plus de 1.8 millions. Le LRA commet toujours des atrocités contre les civils innocents dont la majorité sont des femmes et des enfants. Les agences de l'ONU ne cessent d'attirer l'attention de la communauté internationale sur ce problème et l'invite à fournir des efforts pour encourager le retour de la paix et l'ordre dans cette partie du pays. En outre, le pays a également offert un refuge à plus de 223.000 personnes dont la majorité proviennent du Soudan. Pendant la période à l'étude, le HCR a signalé que le pays a reçu près de 4.200 nouveaux réfugiés en provenance du Soudan et de la RDC, ainsi qu'un plus petit nombre venant du Rwanda. La Commission de l'UA a également apporté une contribution financière 150,000 dollars américains à la Croix-rouge ougandaise pour soutenir les derniers programmes pour les personnes déplacées, notamment l'approvisionnement en eau, soins d'hygiène, soins de santé, la prévention et la réponse aux violences sexuelles sur les femmes.

E. RÉGION D'AFRIQUE AUSTRALE

35. L'un des principaux développements que l'on observe la région australe du continent est le rapatriement des réfugiés angolais et la fermeture des camps qui les ont accueillis. Le rapatriement des Angolais sera la deuxième grande opération de ce genre après le rapatriement des réfugiés mozambicains en 1992. Actuellement le rapatriement des réfugiés angolais a lieu en RDC, en Zambie et en Namibie. Ces opérations pourraient s'achever en grande partie en octobre 2005.

36. **L'Angola** pourrait accueillir ses ressortissants vivant en exil dans la région d'ici la

fin de l'année. Le HCR envisage de rapatrier près de 53.000 réfugiés, tandis beaucoup d'autres pourraient retourner spontanément dans leurs régions. Seuls près de 3.000 réfugiés résidant en République du Congo et d'autres en Zambie ont encore exprimé le désir de retourner chez eux. Le nouveau défi se situe au niveau de la réintégration, la réadaptation et la reconstruction efficaces pour les populations rapatriées, ainsi que pour les communautés locales de ce vaste pays ravagé par trois décennies de guerre, et de trouver les solutions durables pour ceux qui resteront dans leurs pays d'asile.

37. La population de réfugiés **en Zambie** qui est actuellement estimée à près de 300.000, diminue considérablement, alors que la majorité des réfugiés angolais retournent dans leur pays cette année. En mars 2004, le camp des réfugiés de Ukwimi dans l'est du pays a été fermé après le rapatriement de la majorité de sa population de réfugiés angolais. Les quelques réfugiés restants ont été replacés dans les camps situés dans les parties occidentales et nord-ouest du pays. En attendant, le pays conduit également un programme connu sous le nom de « **l'initiative de la Zambie** », qui stimule l'investissement dans des régions d'accueil et d'autosuffisance pour les réfugiés et les populations locales par des programmes multisectoriels qui font participer les réfugiés, les communautés locales, les services publics, les ONG et d'autres partenaires locaux et internationaux.

F. EXÉCUTION

38. Conformément aux décisions du Conseil exécutif Ex/CL/Dec.179(VI) de janvier 2005 et Ex/CL/Dec.127(V), la Commission de l'Union africaine, en collaboration avec le Sous-Comité du Comité des représentants permanents sur des réfugiés et les partenaires de l'UA, a effectué son programme de travail dans les domaines suivants :

- Missions d'évaluation ayant permis de sensibiliser les États membres et la communauté internationale sur la situation difficile des populations déplacées, notamment les réfugiés et les personnes déplacées. Les bailleurs de fonds ont été invités à partager le fardeau des pays africains accueillant les réfugiés en les aidant davantage à répondre aux besoins fondamentaux des populations déplacées. Des États membres ont été également invités à créer des conditions favorables au rapatriement de leurs ressortissants en exil. Les pays visités pendant la période couverte par le rapport sont le Bénin, l'Éthiopie et le Ghana. Pour exprimer sa solidarité au Bénin et au Ghana dans leurs efforts d'aider des réfugiés, l'UA a accordé à chacun une contribution financière de 30 000 dollars américains pour les aider pour supporter l'afflux des réfugiés. Des missions sur le terrain sont également prévues au Burundi, au Tchad, en République Démocratique du Congo, au Rwanda, en Somalie, au Soudan, en Tanzanie et en Ouganda.
- Le représentant spécial du président de l'UA dans des situations de conflit armé, Mme Madior Boye, a entrepris une mission en Côte d'Ivoire et discuté longuement avec les fonctionnaires de haut niveau dans le pays de la nécessité que de protéger les populations civiles piégées dans les conflits entre le gouvernement et les mouvements rebelles.

- La 27^{ème} session du Comité de coordination de l'UA sur l'assistance et la protection des réfugiés et les personnes déplacées s'est tenue le 27 mai 2005. La relance des travaux du Comité était le but principal de ce contact. À la fin des discussions le Comité a fait plusieurs recommandations visant à relancer ses travaux.
- Une réunion sur l'éducation et les techniques de développement s'est tenue en juin 2005. Un document d'orientation sur les propositions et un plan d'action pour l'attribution de bourses aux étudiants réfugiés ont fait l'objet de discussions détaillées. Le Comité d'attribution de bourses recommencera donc à accorder des bourses selon les nouvelles politiques adoptées.
- La cinquième journée mondiale des réfugiés a été commémorée cette année en Éthiopie sous le thème du « **courage** », avec un important qui comprenait une visite au camp de réfugié de Sherkole à l'Ouest de l'Éthiopie par le Sous-Comité du Comité des représentants permanents sur les réfugiés et la Commission de l'UA. D'autres activités conjointement organisées par l'UA et le HCR ont connu la participation des ambassadeurs accrédités en Éthiopie et les responsables de différents établissements. La Commission a également invité les États membres à commémorer cet événement dans leurs pays respectifs avec des activités basées sur le thème mentionné ci-dessus.
- Le bureau du sous-comité du Comité des représentants permanents sur les réfugiés s'est réuni pendant la période couverte par le rapport. Le Sous-Comité du Comité des représentants permanents s'est également réuni pour élaborer son programme de travail pour 2005 et pour étudier son état d'avancement.
- Dans le cadre de la coopération avec les établissements impliqués dans les opérations humanitaires et des accords d'aide avec différents organismes, la Commission a participé à des conférences, des réunions et des séminaires sur plusieurs questions, notamment la reconstruction des pays après les conflits et le rapatriement des réfugiés et des personnes déplacées.

G. LES DÉFIS ET LA VOIE À SUIVRE

39. Bien que la Commission ait mis en place un certain nombre de programmes, elle est encore confrontée à d'énormes défis dans le domaine de l'humanitaire. L'Afrique a le plus grand nombre de réfugiés et de personnes déplacées. En outre, la grave situation du déplacement forcé des populations, les catastrophes naturelles, la faim, la pauvreté, mortalité et les maladies continuent de ravager un grand nombre personnes sur le continent. Ces problèmes, associés à l'insuffisance de soutien et au manque de financement de la part de la communauté internationale, continuent à compliquer la mission de la Commission. Les ressources humaines et l'aide financière apportées à la Commission sont maigres et l'exécution de ses plans sera toujours difficile à moins qu'une mesure soit prise pour renverser la tendance. L'insuffisance des capacités des ressources humaines et l'aide financière extrêmement limitée constituent quelques-unes des principales entraves au travail de la Commission dans plusieurs domaines :

- Efforts de mobilisation des ressources, notamment par des missions auprès des potentiels pays donateurs ;
- Désignation de responsabilité dans les systèmes d'alerte, de prévention de préparation et de réponse rapides et la gestion des catastrophes naturelles et causées par l'homme dans les États membres
- Réalisation du mandat du représentant spécial de l'UA dans des conflits armés pour la période 2005-2007 (un déficit 1 000 000 de dollars américains)

40. Malgré ces difficultés, la Commission continuera à renforcer davantage sa collaboration avec ses partenaires, notamment le HCR, le CICR, le PAM et l'OIM sur la base de leurs accords et protocoles d'accord respectifs avec l'UA. La collaboration étroite et la coordination constituent le principal effort de l'UA de forger et développer davantage d'importants liens avec ses partenaires et d'autres organismes.

41. Pour réaliser ces objectifs, l'aide de la communauté internationale est cruciale. Les partenaires et les bailleurs de fonds devraient honorer les engagements qu'ils prennent souvent lors des conférences et des contacts, notamment lors de la conférence récente sur le Soudan qui a eu lieu à Oslo. L'UA fait également appel aux États membres pour qu'ils contribuent au fonds prévisionnel spécial pour les réfugiés de l'UA. À cette date, seule l'Afrique du Sud a apporté sa contribution aux fonds qui a été créé pour réaliser les objectifs de l'UA en aidant les programmes et les opérations de protection, d'aide, de rapatriement et de réintégration des réfugiés et des personnes déplacées, contribuant de ce fait à la paix et à la sécurité dans le continent. Même lorsque des accords de paix sont honorés et mis en application avec succès, on s'attend à ce que l'UA continue à aider les populations déplacées jusqu'à ce qu'elles soient bien réintégrées dans leurs communautés et puissent participer à la réadaptation et à la reconstruction de leurs pays.

AFRICAN UNION UNION AFRICAINE

African Union Common Repository

<http://archives.au.int>

Organs

Council of Ministers & Executive Council Collection

2005

Rapport sur la situation des réfugiés, rapatriés, personnes déplacées en Afrique a la 7ème session ordinaire

Union Africaine

Union Africaine

<http://archives.au.int/handle/123456789/3378>

Downloaded from African Union Common Repository